



**RÉAMÉNAGEMENT
DE LA PLACE
D'ITALIE**

**ATELIER
PARTICIPATIF**

29 SEPTEMBRE 2015 • 19H

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Dans le cadre du réaménagement des 7 places parisiennes (Bastille, Fêtes, Italie, Gambetta, Madeleine, Nation, Panthéon), la Mairie de Paris engage une démarche de concertation. Après un lancement de la concertation le 20 juin dernier, celle-ci se poursuit sur la place d'Italie avec une marche exploratoire, un atelier... Il s'agit lors de cet atelier de discuter des propositions réalisées par les habitants dans le cadre des dispositifs de concertation mis en place, mais également des usages à développer sur la place.

ANIMATEURS ET SERVICES REPRÉSENTÉS

- Florence FARGIER - Chef de projet Service des Aménagements et des Grands Projets - Direction de la Voirie et des Déplacements - Ville de Paris
- Tony LIM - Chargé de projet Service des Aménagements et des Grands Projets - Direction de la Voirie et des Déplacements - Ville de Paris
- Fanny BOUSQUET - Agence Traitclair en charge de la concertation

Nombre de participants : 24 participants

L'atelier débute par une présentation projetée succincte. Mme Bousquet rappelle le nombre de participants pour chaque dispositif de concertation proposé.

Elle présente une série de cartes représentant les principaux dysfonctionnements identifiés dans le cadre de la concertation. Le boulevard Vincent Auriol, notamment, est considéré comme un carrefour difficile à traverser.

Mme Fanny Bousquet présente ensuite les principales attentes évoquées par les participants lors des rencontres. Après avoir souligné les points de débat et de consensus identifiés dans le cadre de la concertation, Mme Fanny Bousquet présente la liste des nouveaux usages proposés par les participants.

M. Tony Lim présente ensuite quelques éléments de cadrage nécessaires concernant la circulation automobile, le bruit et la pollution, afin de nourrir la réflexion dans le cadre des table-rondes.

Mme Bousquet propose ensuite aux participants d'amorcer les tables-rondes.

Animateurs : Anne Lesigne (table 1), Fanny Bousquet (table 2), Prescilia Langevin (table 3), Antoine Springer (table 4)

Les thèmes suivants ont été abordés à chaque table:

- Le devenir des contre-allées
- Le partage de l'espace public
- La circulation des vélos
- La réorganisation des arrêts de bus
- Les usages
- La végétalisation

Il s'agit de discuter ensemble des différentes propositions réalisées par les habitants dans le cadre de la concertation, et d'identifier à chaque fois les atouts et les inconvénients de chacune. **Ces propositions sont issues de la plateforme idee.paris, mais également de la balade urbaine et du premier atelier.** Chaque proposition est illustrée par une représentation cartographique schématique.

THÈME 1 : LES CONTRE-ALLÉES

3 schémas de principe de fonctionnement des contre-allées sont présentés aux participants.



Les participants s'inquiètent des risques de conflits entre usagers au sein des zones de rencontres, notamment, avec les deux-roues motorisés.

La table 1 propose d'élargir la zone de rencontre jusqu'au milieu de l'avenue de la Soeur Rosalie. Les tables privilégient les aires piétonnes puisqu'elles facilitent les traversées piétonnes et permettent de valoriser les jardins latéraux. La table 2 souligne qu'il est obligatoire de conserver un accès pompier le long des façades. Elle propose d'installer une sorte de borne afin de conserver un accès livraison et riverains au niveau des contre-allées.

La table 3 s'inquiète de possibles reports de circulation et la table 4 explique que cette proposition gêne le passage du bus sur l'avenue de la Soeur Rosalie.

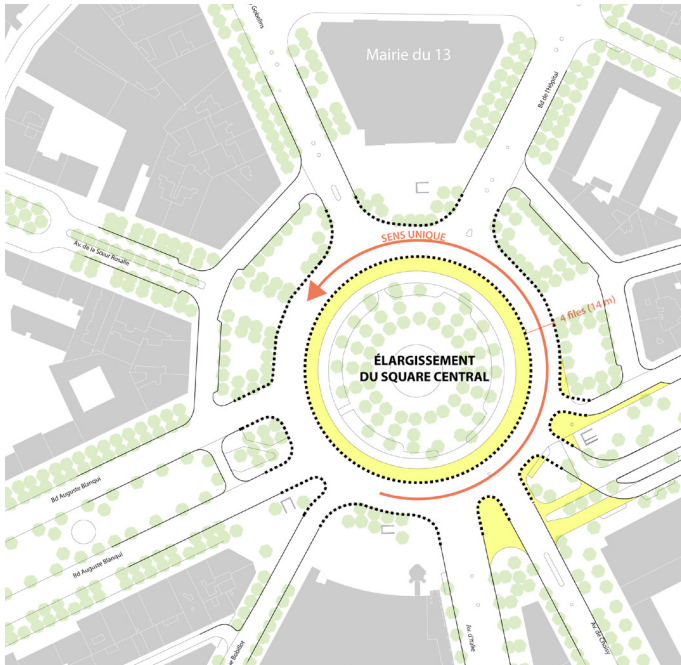
La table 1 propose de compléter ces aires piétonnes en installant une zone de rencontre sur la portion de contre-allée située entre le boulevard de l'Hôpital et la rue Godefroy. Cette zone de rencontre pourrait être formalisée à l'aide d'un revêtement spécifique.

La table 2, quand à elle, propose de réaliser une préfiguration des aires piétonnes le week-end puis ensuite la semaine afin d'identifier les atouts et les inconvénients.

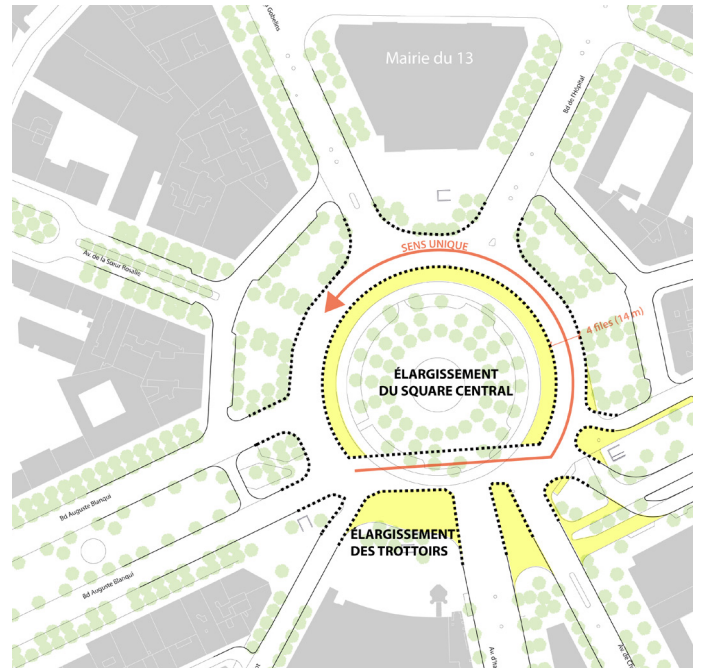
THÈME 2 : LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Afin d'aborder avec les participants la question de la réorganisation des circulations, l'équipe de concertation a recensé l'ensemble des idées proposées par les habitants (plateforme idee.paris, réunion publique, marche exploratoire), qui ont donné lieu à des principes de réorganisation de l'espace public. Les participants ont échangé à partir de calques superposés sur la base du plan existant.

Principe 1 : Élargissement du square central



- La table 1 réalise une proposition alternative dont vous trouverez le schéma ci-dessous. Elle propose d'élargir les trottoirs latéraux et de transformer la morphologie actuelle du square. Il s'agit d'agrandir certains trottoirs, notamment, au niveau du parvis d'Italie 2 qui accueille de nombreux passants.



Les avantages

- Intéressant si le square est utilisé (table 1)
- Gain de place pour les piétons (table 3)

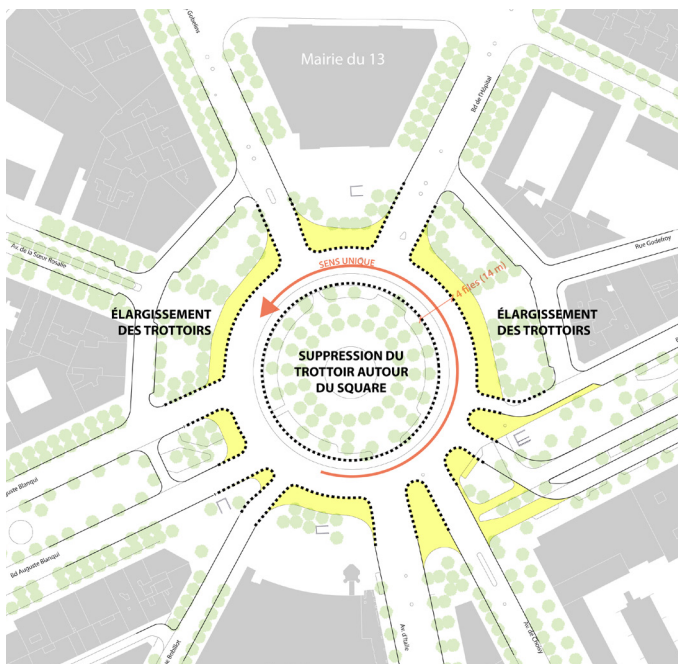
Les inconvénients

- Rapprochement de la circulation près des façades et des piétons (table 4)
- Le square central reste entouré par le bruit et la pollution (table 4)
- Risque d'embouteillage (table 4)
- Les participants s'interrogent sur le positionnement de la piste cyclable (table 2, table 3)
- Le centre reste inaccessible et les participants ne s'y rendront pas puisqu'il n'y a pas d'usages (table 3, table 4)

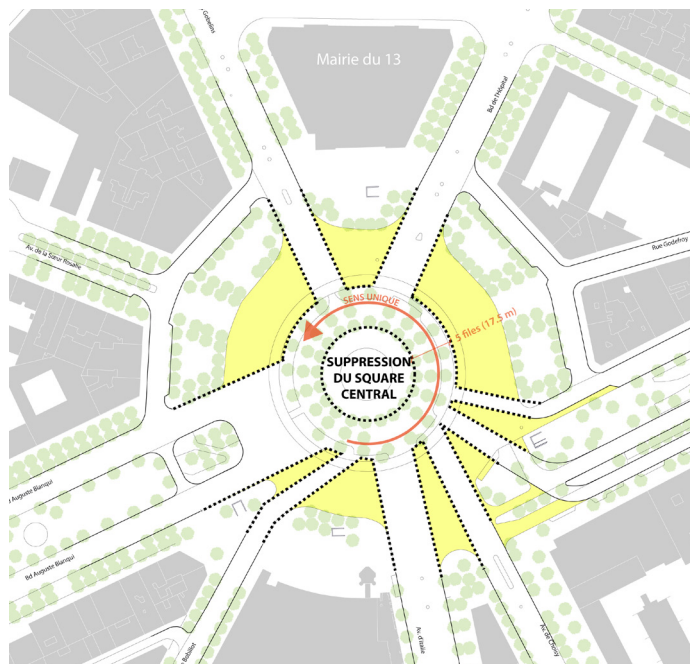
Les propositions

- Installer quatre traversées piétonnes avec des feux vers le square central, depuis la Mairie, le parvis d'Italie 2, le boulevard Auguste Blanqui et le boulevard Vincent Auriol (table 3)

Principe 2 :
Élargissement des trottoirs latéraux



Principe 3 :
Suppression du square central



Les avantages

- Hausse de l'espace piéton (table 2, table 3)
- Éloignement des véhicules des piétons (table 4)
- Continuité avec les propositions antérieures de piétonnisation (table 3)

Les inconvénients

- La table 4 s'inquiète de l'augmentation d'espace piétons alors que des usages ne sont pas définis

Cette proposition recueille les faveurs des tables 1 et 3. Les tables 2 et 4 restent plus mitigés.

Les propositions

- Inverser les piétons et les voitures sur le Boulevard Blanqui : au lieu d'avoir une coupe voitures/piétons/voitures faire une coupe piétons/voitures/piétons. (table 3)

Certains principes proposés par les habitants ne sont pas techniquement faisables. Cependant, ils ont été partagés avec les participants afin de leur expliquer les contraintes techniques. Ce principe en terme de circulation automobiles est impossible puisque les intersections sont trop rapprochées ce qui empêche la giration.

Les avantages

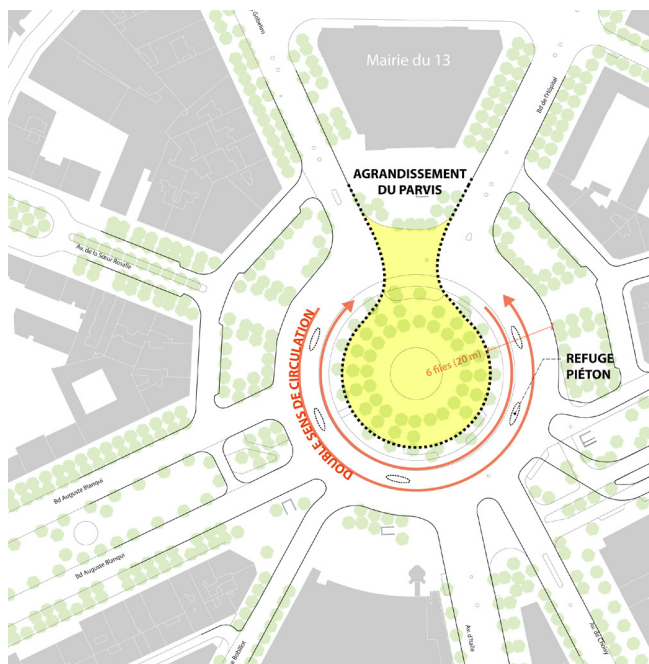
- Permet de gagner beaucoup d'espaces pour les piétons (table 3)

Les inconvénients

- Giration des véhicules impossibles (table 2, table 4)
- Stationnement impossible (table 4)

Les participants saisissent bien que cette proposition est inenvisageable puisque les intersections sont trop rapprochées.

Principe 4 : Agrandissement du parvis de la Mairie



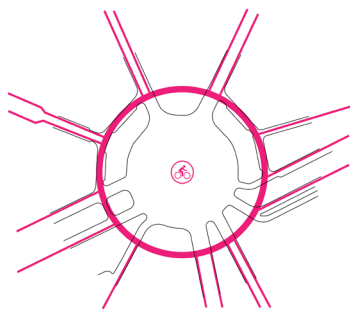
Les inconvénients

- Problème de circulation automobile et création de zones accidentogènes (table 1, table 2, table 3, table 4)
- Trop coûteux (table 4)
- Temps d'attente pour les piétons trop long avec de nombreux feux de circulation (table 4)

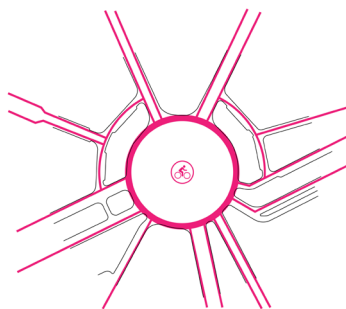
Cette proposition n'est pas retenue

THÈME 3 : LA CIRCULATION DES VÉLOS

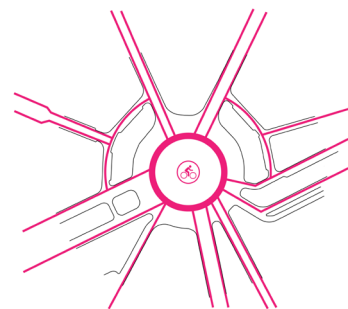
3 schémas de principe d'organisation des pistes cyclables sont présentés aux participants.



HORS CIRCULATION GÉNÉRALE :
TROTTOIRS ET CONTRE-ALLÉES



DANS LA CIRCULATION GÉNÉRALE :
EXTÉRIEUR ANNEAU

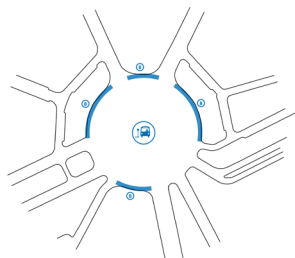


DANS LA CIRCULATION GÉNÉRALE :
INTÉRIEUR ANNEAU

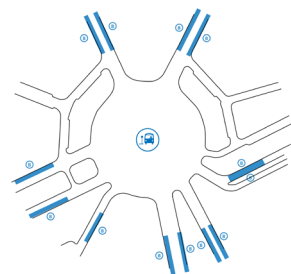
Les 4 tables rejettent la proposition de piste cyclable à l'intérieur de l'anneau, jugée trop dangereuse. Les participants estiment qu'une fois engagée dans la circulation, il est difficile pour les cyclistes de pouvoir tourner. L'association de cyclistes précise que cette configuration ne sera pas utilisée par les cyclistes. Des aménagements réalisés représenteront un coût sans générer d'usage par les cyclistes. Les circulations en vélo sur les contre-allées sont appréciées par la table 1 indiquant que ce principe fonctionne bien sur la partie Nord de la place. Ce système de piste cyclable mériterait d'être étendu à la partie Sud.

Les circulations sur l'extérieur sont préférées par les tables 2 et 3, qui estiment que cela fonctionnerait facilement dans le cadre d'un agrandissement des terre-pleins.

THÈME 4 : LA RÉORGANISATION DES ARRÊTS DE BUS



RÉPARTITION AUTOUR DE L'ANNEAU



ORGANISATION SUR LES VOIES
ENTRANTES ET SORTANTES :
VIS-À-VIS DES ARRÊTS DE BUS

2 schémas de principe de réorganisation des arrêts de bus sont présentés aux participants.

3 tables sur 4 retiennent l'organisation des bus en entrées-sorties de la place, au débouché des rues adjacentes. Cela permet de libérer de l'espace sur la place, tout en favorisant les perspectives. Cependant, la table 4 estime que l'organisation des bus sur le pourtour de la place facilite l'intermodalité.

La table 3 propose d'optimiser la liaison avec le car qui arrive de Bourgogne au niveau du Boulevard Auguste Blanqui. Cette table évoque également les problèmes de fréquence du bus 64 et propose de mettre son arrêt près des bus 27 et 83.

THÈME 5 : LES USAGES ET LA VÉGÉTALISATION




En terme d'usages, la place est avant tout considérée comme un lieu de passage. Les participants estiment qu'elle manque de toilettes publiques.

Le kiosque crée un repère mais la table 3 trouve qu'il n'est pas très bien situé. Les participants proposent, notamment, de retravailler l'éclairage au sol afin de souligner et sécuriser les cheminements piétons, élargir les trottoirs au pied des commerces et inscrire le nom des rues au sol afin de favoriser le repérage.

Concernant le square central, celui-ci est peu utilisé par les participants. Ils ont des difficultés à s'y projeter. La question de la fontaine fait débat. Alors que la table 3 estime qu'il faudrait l'éclairer, la table 2 pense qu'il faudrait la supprimer. La table 2 évoque « une architecture romaine » pour le square et une « couronne romaine végétale ».

Les participants souhaitent également des assises (gradins, chaises et bancs fixés...).

Plusieurs images de références ont été proposées aux participants. Il s'agissait de donner des idées tout en réfléchissant sur des types d'aménagements possibles en termes de végétation, d'usages et de mobilier urbain.

-  Type d'aménagement souhaité
-  Type d'aménagement en débat
-  Type d'aménagement non souhaité



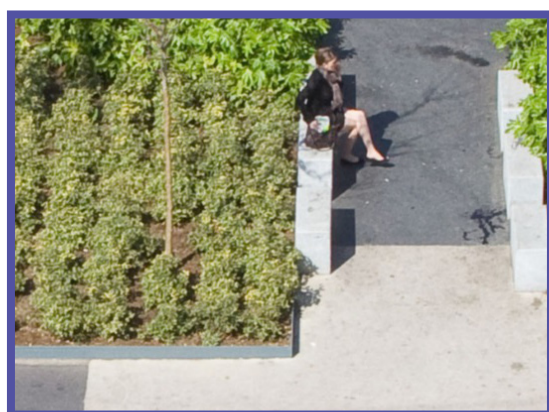
Deux tables apprécient l'idée d'avoir des jeux pour enfants, dessinés au sol.



Ce type de signalétique est apprécié par une partie des participants. L'idée n'est pas forcément de conserver cette couleur mais une signalétique au sol pourrait permettre de mieux identifier les pistes cyclables, par exemple.



Ce type d'illumination n'est pas souhaité sur la place. Les participants privilégient un éclairage sur le pourtour de la place plutôt qu'au niveau du square central.



La table 1 apprécie de pouvoir allier lieu d'assise et végétalisation.



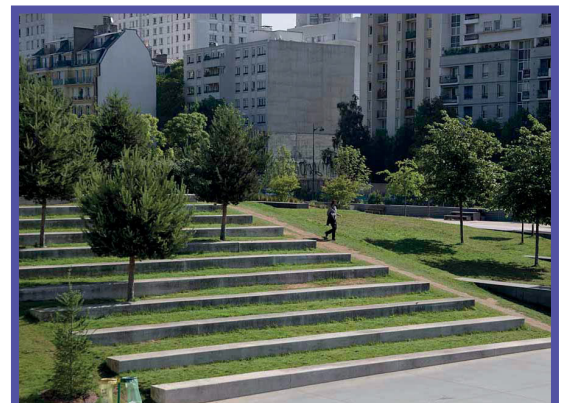
La table 3 apprécie ce type d'aménagement. Elle estime que cela pourrait être approprié pour les aires piétonnes.



Cet exemple est apprécié des participants puisqu'il crée de la convivialité. L'une des tables évoque ce type d'aménagement sur le square central.



La table 2 apprécie cette image de référence. Les participants souhaiteraient un aménagement de ce type avec de l'eau sur le pourtour du square. Ils envisagent de supprimer le jet d'eau actuel.



Selon la table 4, ce type d'aménagement pourrait être adapté pour le square central.

EN CONCLUSION

Cet atelier a permis de faire ressortir plusieurs points de consensus entre les participants. Ces derniers souhaitent redonner de la place aux piétons. La nécessité de réaménager **le débouché du boulevard Vincent Auriol** fait également consensus.

4 espaces à fort potentiel sont identifiés : les terre-pleins latéraux, le parvis de la Mairie, le parvis d'Italie 2 et le square central. En ce sens, l'espace à privilégier reste un point de débat.

Fanny Bousquet remercie l'ensemble des participants pour leur présence et lève la séance.